



REGLEMENT Challenge « CLUB OU IL FAIT BON ALLER JOUER »

Article 1 : Présentation du dispositif

Ce challenge du « Club où il fait bon aller jouer » a pour but de valoriser les clubs et dirigeants bénévoles qui œuvrent chaque week-end pour leur club et déploient beaucoup d'énergie pour que la convivialité, le partage soient toujours présents.

Par l'intermédiaire de ce dispositif, le District souhaite montrer combien « Plaisir, Respect, Engagement, Solidarité et Respect » sont des mots nobles et des valeurs du football amateur.

Ce dispositif vient compléter le Challenge Fair-Play, destiné aux compétitions seniors D1, D2 et D3. Il est l'occasion de valoriser le maximum d'équipes évoluant en District, notamment les équipes évoluant en D1 G, D2 G, D3 G, D4-D5 G, U15G et U18G, D1F, D2F à 8, U18F et U15F.

Article 2 : Points attribués par les arbitres officiels

Les arbitres officiels sont amenés à donner leur avis (uniquement pour les Seniors Garçons)

Chaque arbitre officiel désignera les deux équipes où il estimera avoir été le mieux accueilli au cours de la saison selon les critères définis plus bas.

Chaque équipe désignée recevra un (1) point par nomination.

Les arbitres du groupe 1 donneront leur choix parmi les équipes de D1.

Les arbitres du groupe 2 donneront leur choix parmi les équipes de D2.

Les arbitres du groupe 3 donneront leur avis parmi les équipes de D3.

Enfin, les arbitres hors-groupe, susceptibles d'arbitrer dans toutes les divisions, donneront leur avis sur l'ensemble des compétitions concernées.

Seuls les arbitres ayant officié plus de 10 rencontres officielles de compétitions « District » cette saison peuvent répondre.

Chaque arbitre recevra par mail un questionnaire à compléter et à retourner au District.

Article 3 : Points attribués par les clubs visiteurs

Le District adresse à chaque club pour chacune de ses équipes évoluant en Championnat de District, un questionnaire vous demandant de classer deux clubs (hormis le vôtre) par groupe dans lesquels vous estimez qu'il fait bon aller jouer au foot.

Vous attribuez (3) trois points au plus méritant et (1) un point au second. Vous retournez le coupon réponse (par mail ou par écrit) au District pour la date limite indiquée dans le questionnaire.

Un classement, par groupe, est établi en fonction des réponses des clubs composants chaque groupe.

Dans le cas des compétitions en deux phases, les points attribués sur chaque phase seront

additionnés pour établir le classement final sur la base d'appartenance des équipes aux groupes de la première phase.

Les critères à retenir pour classer les clubs « où il fait bon aller jouer » sont :

- Les vestiaires ouverts à l'arrivée des visiteurs et de l'arbitre
- Accueil sympathique par un membre du club (délégué, dirigeant, bénévole...)
- Des locaux propres et un terrain entretenu
- L'ambiance autour du match (protocole, spectateurs, délégué responsable)
- La convivialité (petites collations, boissons partagées, échanges...)
- Les clubs n'ayant pas répondu au questionnaire, ne seront pas classés et n'obtiendront pas de récompense.

Article 5 : Récompenses

Les clubs classés premier et second recevront un diplôme et/ou un bon d'achat

Concernant les clubs de **D1 – D2 et D3**

Pour chaque poule :

Le Club classé 1^{er} recevra 1 Diplôme + 1 Bon d'Achat de 100€

Le Club classé 2^{ème} recevra 1 Ballon de match

Concernant les clubs de **D4 – D5**

Le Club classé 1^{er} recevra 1 Diplôme + 1 Bon d'Achat de 300€

Le Club classé 2^{ème} recevra 1 Bon d'Achat de 100€ + 1 Ballon de match

Concernant les clubs de **D1F**

Le Club classé 1^{er} recevra 1 Diplôme + 1 Bon d'Achat de 300€

Concernant les clubs de **U18, U15, D2F à 8, U18 F, U15 F**

Le Club classé 1^{er} recevra 2 Ballons de match

Les clubs récompensés doivent être classés aux quatre premières places s'ils appartiennent à un groupe de championnat de huit équipes ou plus, ou aux trois premières places s'ils appartiennent à un groupe de championnat inférieur à huit équipes.

Les récompenses seront remises à l'occasion de la journée des Passionnés. Tout club lauréat absent à cette journée perd automatiquement sa récompense (sauf cas exceptionnels validés par le Comité Directeur du District).

Article 5 : Départage en cas d'égalité de points

- 1) Le club, classé 1^{er} ou second de son groupe, mais qui n'aura pas répondu à temps au questionnaire, ne sera pas classé et ne recevra pas de récompense. *De même que le club ayant été déclaré forfait général ou mis hors compétition sera classé à la dernière place.*
- 2) En cas d'égalité de points, le club cité le plus grand nombre de fois en tête de son groupe sera déclaré premier.
- 3) En cas de « Premiers ex aequo » au point 2 ci-dessus, les deux clubs seront classés premier ex aequo, les équipes classées deuxièmes ne seront pas récompensées.
- 4) Si le nombre de réponses reçues n'est pas d'au moins 80% des réponses attendues, seules les équipes classées premières seront récompensées.